

UBAM - GLOBAL HIGH YIELD SOLUTION EXTENDED DURATION

Classe AC USD (action de capitalisation)

Factsheet | avril 2024

CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique	Sicav luxembourgeoise (UCITS, Partie I - loi du 17 décembre 2010)
Domicile du fonds	LUXEMBOURG
Classification SFDR	Art. 8
Devise	USD
VNI	102,70
Duration	2,73
Rendement yield to worst(*) *	9,55 %
Exposition HY	98,73 %
Taille du fonds	USD 808,14 mio
Historique depuis	12 juillet 2021
Investissement minimal	-
Souscription	Daily
Rachat	Daily
Commission de gestion	0,50 %
Notation de crédit moyenne	BB-
Nombre de lignes en portefeuille	31
ISIN	LU2051734718
Telekurs	50118390
Bloomberg ticker	UGSEACU LX

(*) Rendement («yield-to-worst») : marge de crédit + «roll-down» attendu à 12 mois + taux d'intérêt en devise de base

RISQUES SPÉCIFIQUES

Risque de contrepartie, risque de crédit, risque de change, risque de liquidité

De plus amples informations sur les risques potentiels du fonds concerné sont disponibles dans le prospectus, ou dans le DICI/KIID (Document d'information clé pour l'investisseur) ou la Feuille d'information de base (FIB/KID), accessibles sur le site www.ubp.com. Tout capital investi peut être risqué, et les investisseurs peuvent ne pas récupérer tout ou partie de leur capital initial.

	Fonds	Indice
Scores de qualité ESG	6,15	
Environnement	6,10	
Société	7,18	
Gouvernance	6,71	

Source: @2024 MSCI ESG Research LLC - Reproduit avec autorisation.

(tonnes de CO2e par million d'USD de chiffre d'affaires)

PRÉSENTATION DU FONDS

Le Fonds vise une croissance de votre capital et la génération d'un revenu principalement en investissant dans des marchés à haut rendement via l'utilisation de contrats d'échange sur risque de crédit (Credit Default Swaps – CDS).

Le Fonds n'est pas géré par rapport à un indice de référence.

Il s'agit d'un portefeuille activement géré et bien diversifié principalement composé de CDS (Credit Default Swaps) pour l'exposition au crédit, et de titres de créance souverains ou quasi souverains libellés en Dollars américains pour l'exposition au taux d'intérêt.

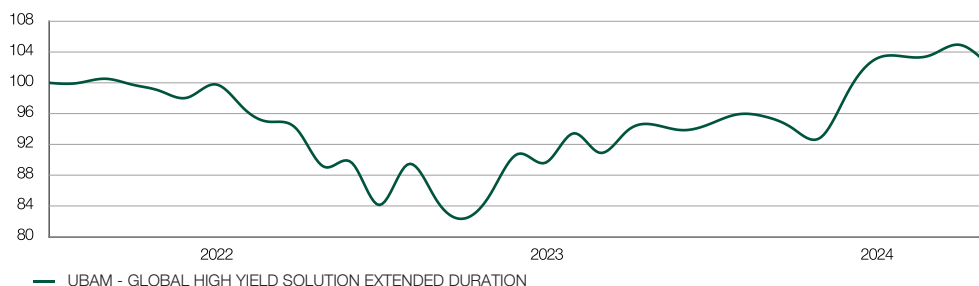
Le Fonds peut ajuster son exposition aux rendements élevés de 80 à 120 % ainsi que sa répartition géographique en faisant évoluer son allocation aux indices américains et européens. Il peut aussi varier son exposition aux taux d'intérêt en investissant essentiellement dans des bons du Trésor américain à échéances diverses. L'exposition aux taux d'intérêt (duration) du portefeuille sera comprise entre 2,5 et 5,5 ans.

Le Fonds n'investit pas dans des produits structurés.

Les obligations à haut rendement sont émises par des sociétés dont les activités sont plus sensibles au cycle économique et qui versent des intérêts plus élevés. Le rendement de ces titres, de même que leur niveau de risque, est en conséquence plus élevé que celui des produits obligataires traditionnels.

L'exposition à haut rendement se fait par le biais d'indices CDS compensés et diversifiés de haut rendement. Les indices CDS offrent une exposition liquide à haut rendement et comportent un risque minime de taux d'intérêt.

ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE USD (NET DE FRAIS)



Performance sur 10 ans ou depuis le lancement. Source des données: UBP. Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur la performance. La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les investissements peuvent voir leur valeur baisser ou croître.

PERFORMANCE HISTORIQUE USD (NET DE FRAIS)

	Avril 2024	YTD	2023	2022	2021		
UBAM - GLOBAL HIGH YIELD SOLUTION	-2,15 %	-0,40 %	15,04 %	-10,19 %	-0,20 %		
	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis lancement
UBAM - GLOBAL HIGH YIELD SOLUTION	-0,70 %	10,55 %	8,62 %				2,70 %

Depuis le lancement. Source des données: UBP. Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur la performance. La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les investissements peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Indiquées dans la devise de la catégorie de parts, les performances passées intègrent les dividendes réinvestis, et elles sont exprimées brutes des frais courants. Le calcul ne tient pas compte des frais de vente et autres coûts, des prélèvements d'impôts et des coûts applicables que l'investisseur doit acquitter. Ainsi, sur un montant investi d'EUR 100 avec des frais d'entrée de 1%, l'investissement effectif s'élèverait à EUR 99. Par ailleurs, d'autres coûts peuvent être imputés à l'investisseur (p. ex. prime d'émission ou droits de garde prélevés par l'intermédiaire financier).

POSITIONS PRINCIPALES

Titre	Monnaie	Echéance	Poids
TREASURY NOTE	USD	15.02.2029	5,4%
TREASURY NOTE	USD	30.06.2028	5,4%
TREASURY NOTE	USD	30.11.2028	5,2%
TREASURY NOTE	USD	15.11.2028	5,2%
TREASURY NOTE	USD	31.12.2028	4,8%
TREASURY NOTE	USD	31.05.2028	4,7%
TREASURY NOTE	USD	28.02.2029	4,4%
TREASURY NOTE	USD	31.03.2028	4,4%
TREASURY NOTE	USD	31.01.2029	4,4%
TREASURY NOTE	USD	30.04.2028	4,3%

Source des données: UBP

SPREAD MOYEN DE L'EXPOSITION DU FONDS

SPREAD MOYEN

345.7 bps

Veuillez vous référer aux informations importantes figurant à la fin du document. / Source des données : UBP
UBP INFO PRODUITS | UBPFUNDS@UBP.CH | 96-98 RUE DU RHÔNE | CH-1211 GENÈVE 1 | WWW.UBP.COM

RÉPARTITION GEOGRAPHIQUE DE L'EXPOSITION HIGH YIELD



Source des données: UBP

ADMINISTRATION

Société de gestion
UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

Distributeur général, représentant suisse et agent payeur en Suisse
Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CH-1211 Genève 1

Agent payeur, administratif, enregistreur et de transfert
CACEIS Bank Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Banque dépositaire
BNP Paribas S.A. Luxembourg Branch
60 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Auditeur
Deloitte Audit S.à.r.l, 20 Boulevard de Kockelscheuer, L-1821 Luxembourg

Forme juridique

ENREGISTREMENT ET DOCUMENTATION

Pays où la distribution est autorisée En fonction des pays, certaines classes d'actions peuvent ou non être enregistrées pour distribution au public. Les classes d'actions enregistrées font l'objet d'un Document d'Information Clef pour Investisseurs ("DICI") . Les investisseurs sont invités à se renseigner sur les classes enregistrées ou à demander les DICIs afférents auprès du siège du Fonds, du distributeur général (Union Bancaire Privée, UBP SA -Genève) ou du représentant local de leur pays.	
Siège social	UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
Représentants	
Autriche	Erste Bank der Österreichischen Sparkassen AG, 21 Graben, A-1010 Wien
Belgique	Caceis Belgium Fund Administration Service & Technology Network Belgium, Avenue du Port 86 C, b320, B-1000 Bruxelles
Espagne	Alfunds Banks S.a., 57 Nuria, E-28034 Madrid UBP Gestion Institutional S.A., Avenida Diagonal 520 2º, 2a-B, E-08006 Barcelona
France	Caceis Bank, 1-3, Place Valhubert, F-75206 Paris Cedex 13
Italie	State Street Bank S.p.A., con sede legale in Via Ferrante Aporti, 10, 20125 Milano Alifunds Bank S.A., via Santa Margherita 7, 20121 Milano BNP Paribas Securities Services, Succursale di Milano, con sede in Milano, Piazza Lina Bo Bardi, 3
Portugal	BEST - Banco Electronico de Serviço Total S.A., Praça Marquês de Pompal, no. 3 - 3º 1250 - 161 Lisboa
Royaume-Uni	Union Bancaire Privée, 26-37 Seymour Mews, London, W1H 6BN
Singapour	Union Bancaire Privée, UBP SA, Singapore branch, Level 24, One Raffles Quay, South Tower, Singapore 048583
Suède	Skandinaviska Enskilda Banken AB (PUBL) ("SEB"), 106 40 Stockholm
Suisse	Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CH-1211 Genève 1
AUTRES PAYS	Pays où la distribution est autorisée : Finlande, Pays-Bas, Norvège, Chili

GLOSSAIRE

Benchmark
Indice servant de base de comparaison pour la performance d'un fonds de placement. Egalement appelé indice de référence ou indice de comparaison.

Produit dérivé
Un produit dérivé est un instrument financier dont le prix est déterminé par l'évolution du cours d'une variable de référence (le sous-jacent). Les sous-jacents peuvent être des actions, des indices d'actions, des emprunts d'Etat, des devises, des taux d'intérêt, des matières premières (blé, or, etc.), mais aussi des swaps. Les instruments financiers dérivés peuvent prendre la forme d'une opération à terme ferme ou d'une option et se négocient soit sur les marchés à terme à des conditions standards, soit hors bourse (over-the-counter, OTC) à des conditions librement négociées. Dans certaines circonstances, les fluctuations de cours du sous-jacent entraînent une variation beaucoup plus forte des cours du produit dérivé concerné. Les produits dérivés permettent de couvrir des risques financiers (hedging), de spéculer sur des fluctuations de cours (trading) ou d'exploiter des écarts de prix entre les marchés (arbitrage).

Duration
La duration représente la durée moyenne jusqu'au versement. Ce paramètre est utilisé pour mesurer l'influence de la variation des taux d'intérêt sur le cours d'une obligation ou d'un fonds obligataire. La duration est définie en années (p. ex. une duration de 3 ans signifie que la valeur d'une obligation augmenterait de 3% si les taux baissaient de 1%, et inversement).

Obligations «high yield»
Obligations à haut rendement très risquées. Les émetteurs de ce type de titres sont souvent des entreprises présentant une solvabilité faible.

Fonds «high yield»
Fonds d'obligations à haut rendement (obligations présentant une solvabilité médiocre).

«Investment-grade»
Une notation fournit des renseignements sur la solvabilité d'un débiteur. Plus la notation est élevée, plus la probabilité d'un défaut de paiement du débiteur est faible. On établit une distinction entre les obligations de qualité élevée («investment-grade») et les titres spéculatifs (obligations «high yield» ou obligations spéculatives («junk bonds»)). Standard & Poor's note les obligations «investment-grade» de AAA à BBB, tandis que, chez Moody's, les notes «investment-grade» s'échelonnent entre Aaa et Baa.

Swap de défaut de crédit (Bundesbank)
Un swap de défaut de crédit (Credit Default Swap, CDS) est une forme d'assurance contre le risque de défaut de crédit. En concluant un contrat d'échange (swap) de défaut de crédit, le garant (l'assureur) s'engage à fournir un paiement compensatoire au bénéficiaire de la garantie en cas de réalisation d'un événement de crédit préalablement défini (p. ex. défaut ou retard de paiement). En contrepartie, le bénéficiaire de la garantie verse une prime d'assurance au garant. Le montant de la prime CDS dépend notamment de la solvabilité du débiteur de référence, de la définition de l'événement de crédit et de la durée du contrat.

LE PRÉSENT DOCUMENT EST UNE PUBLICATION MARKETING. Il reflète l'opinion de l'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP») à la date de son émission. Il n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait interdite, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal d'adresser un tel document.

Le présent document a été produit sur la base des meilleurs efforts possibles; il est fourni uniquement à titre d'information et ne saurait constituer une offre ou une recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre, sauf mention contraire. Les opinions exprimées dans le présent document ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document. Il est conseillé aux investisseurs de vérifier, avant d'effectuer une quelconque transaction, si elle est adaptée à leur situation personnelle, et d'analyser les risques spécifiques encourus, notamment sur le plan financier, réglementaire et fiscal, en recourant le cas échéant à des conseillers professionnels.

Les informations et les analyses contenues dans le présent document sont basées sur des sources considérées comme fiables. Toutefois, l'UBP ne garantit ni l'actualité, ni l'exactitude, ni l'exhaustivité desdites informations et analyses, et n'assume aucune responsabilité quant aux pertes ou aux dommages susceptibles de résulter de leur utilisation. Toutes les informations et les appréciations sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. **LES PERFORMANCES PASSÉES N'OFFRENT AUCUNE GARANTIE QUANT AUX RÉSULTATS ACTUELS OU FUTURS.** Ce document n'a pas été produit par le département d'analyse financière de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. Les investissements mentionnés dans le présent document peuvent comporter des risques qu'il est difficile de quantifier et d'intégrer dans l'évaluation des investissements.

Le présent document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation pour la souscription d'actions dans le fonds ou le compartiment mentionné, dans les juridictions où une telle offre ou

UBAM - GLOBAL HIGH YIELD SOLUTION EXTENDED DURATION

sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait juridiquement interdit de faire une telle offre ou proposition. Le présent document ne saurait remplacer le prospectus et les autres documents juridiques qui peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds.

Toute souscription non fondée sur le dernier prospectus, DICI/KIID, ou rapport annuel ou semestriel du fonds ne saurait être acceptée. Le présent document est confidentiel et destiné uniquement à la personne à laquelle il a été remis. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), ou transmis à toute autre personne, sans l'autorisation écrite préalable de l'UBP.

Le représentant et l'agent payeur en Suisse est l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98 rue du Rhône, case postale 1320, 1211 Genève 1, Suisse (UBP). Les derniers prospectus, statuts, DICI/KIID et rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'UBP et auprès d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289 route d'Arlon, 1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

L'Union Bancaire Privée, UBP SA est agréée et réglementée, en Suisse, par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA); au Royaume-Uni, l'UBP est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority, PRA) et elle est réglementée par l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority, FCA).